

Construction de Fours et Installations pour Boulangers, Pâtisseries, Biscuitiers, Confiseurs



Anciens M^{ons} JOMEAU-VIBERT - BONVALET-CHAPARD
FONDÉE EN 1795

J. LOUMÈDE

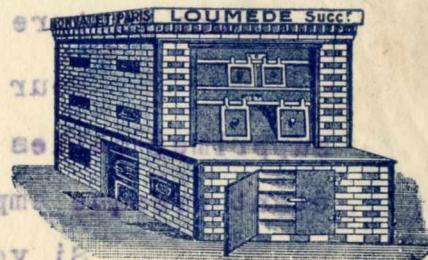
SUCCESEUR

26, RUE DU BOURG-TIBOURG, PARIS

(ANCIENNEMENT : 5, RUE DU ROULE)

TÉLÉPHONE : ARCHIVES 10-28

MÉTRO : HOTEL-DE-VILLE



FOURS POUR BOULANGERS
munis d'Appareils de Chauffage
au Charbon ou au Bois

FOURS AÉROTHERMES
à Soles Fixes ou Tournantes
en Maçonnerie ou en Tôle

PARIS, LE 23 Octobre 1921

Madame Vve BERANGER

La ROUCHUSE par LANGEAIS

J'ai reçu hier le deuxième wagon, faisant l'objet de votre facture du 18 crt; étant donné le manquant qu'il y avait dans celui que vous avez expédié à la Société GOBERT, j'ai fait compter le contenu du dernier, dans lequel il manquait: 20 briques et 20 carreaux de 24 / 24, en revanche il y avait un carreau à feuillure en plus.

Dans la première expédition, j'ai pris 300 carreaux de 24 / 24 et les dalles; ces dernières se sont ressenties de l'erreur de destinataire, car leur manutention a été faite sans aucune précaution.

Je vous avais commandé des dalles de 0,65, mais vous n'en avez pas fabriqué une seule vous les avez faites à 0,60, mais la facture les porte bien à 0,65.

La Maison GOBERT, vous enverra le détail des matériaux

Tous mes travaux et fournitures sont payables à Paris. — La vente franco, acceptation de valeur ou disposition sur la caisse du client ne peuvent changer l'attribution de juridiction qui est Paris. — Toute contestation sera tranchée par les Tribunaux de la Seine; aucune clause ne pourra changer ce domicile de juridiction. — Mes marchandises voyagent aux risques et périls de l'acheteur, même lorsque le port est à ma charge. — Ma garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses. — Tous mes travaux, en général, sont facturés aux prix nets de la Série de la Chambre Syndicale des Constructeurs de Fours. — En aucun cas, mes factures ne sont assimilables aux mémoires susceptibles de rabais.

qu'elle a conservés et vérification faite veuillez m'envoyer une facture rectificative, d'après les indications ci-dessus.

Pour les dalles que je vous ai demandées, vous pourriez supprimer celles de 0,75 par 40 de 0,65/34/6,5; les dalles de 55/34/4,5 étant presque employées vous pourriez en fabriquer 50.

Si vous craignez ne pas pouvoir réussir leur fabrication, étant donné l'époque, dites le moi afin de m'arranger autrement.

J'espère que sur ce point vous me fixerez avec précision.

Veuillez agréer Madame mes salutations empressées.

Paris, le 25 Octobre 1921

Journeux

Madame Vve BERANGER

LA ROUGEUSE par LANGAIS

La Maison GOBERT, vous enverra le détail des matériaux
La facture les porte bien à 0,65.
Je vous avais commandé des dalles de 0,65, mais vous
m'en avez pas fabriqué une seule vous les avez faites à 0,60, mais
erreur de destination, car leur maintenance a été faite sans aucune
de 24 \ 24 et les dalles; ces dernières ne sont ressenties de l'
Dans la première expédition, j'ai pris 300 carreaux
feuille en plus.
et 20 carreaux de 24 \ 24, en revanche il y avait un carreau à
compter le contenu du dernier dans lequel il mandait: 20 briques
dans celui que vous avez expédié à la Société GOBERT, j'ai fait
de votre facture du 18 oct; étant donné le mandat qu'il y avait
l'ai reçu hier le deuxième wagon, faisant l'objet

En vertu de ces lois, les factures ne sont recevables que si elles sont accompagnées de l'original de la facture. Les factures doivent être accompagnées de l'original de la facture. Les factures doivent être accompagnées de l'original de la facture.

